



MON POINT DE VUE SUR L'ÉOLIEN DANS LA MANCHE



MODE D'EMPLOI MON POINT DE VUE

Le débat auquel vous prenez part est organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP) et porte sur :

- La réalisation du **futur appel d'offres** numéro 4 pour un parc éolien dans la Manche (A04) et son raccordement électrique
- La réalisation **d'autres parcs éoliens dans la Manche** et leurs raccordements électriques

QUI ORGANISE CE DÉBAT PUBLIC ?

La CNDP



Commission nationale
du débat public

Ce débat est organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP). C'est une autorité administrative **indépendante**.

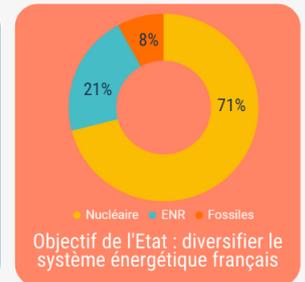
Le Maître d'ouvrage



Le réseau
de transport
d'électricité

L'État (le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire), et RTE (réseau de transport d'électricité) sont les **porteurs du projet**.

UN FUTUR PARC ÉOLIEN DANS LA MANCHE ?



COMMENT S'EXPRIMER AVEC MON POINT DE VUE

Pour la première fois, avant la décision de l'État, ce débat public permet à chacun de contribuer à :

- la **définition de l'appel d'offres** (ses **caractéristiques**, les critères de **localisation**...)
- la **planification** de l'éolien en mer dans la Manche (localisation d'autres emplacements favorables, nombre de parcs souhaités, conditions...)

Avec l'outil mon point de vue, vous pouvez naviguer à travers les différents sujets du débat pour vous forger votre propre point de vue.

ET APRÈS ?

Toutes les contributions créées (votre carte, votre point de vue et vos recommandations), seront **transmises à l'Etat et mises en ligne** sur debatnormandie.fr. Si vous nous laissez votre **mail** nous vous enverrons le **compte-rendu** du débat public auquel vous avez participé.

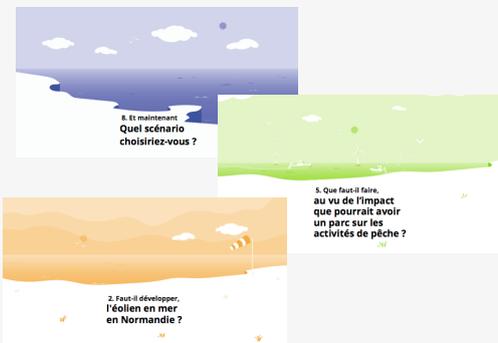
Ma carte de l'éolien et mon point de vue en 9 étapes existent aussi en ligne !
Retrouvez ces outils, les ateliers du débat public et beaucoup d'autres ressources sur :
normandie.debatpublic.fr
Pour nous contacter :
eolmernormandie@debat-cndp.fr

COMMENT DONNER VOTRE POINT DE VUE EN 9 ÉTAPES :

ÉTAPE 1 LE MATÉRIEL

Pour réaliser votre point de vue vous aurez besoin :

- de **ce livret**
- du **feuillelet de réponse**
- d'un **stylo**
- de l'**enveloppe pré-affranchie**



ÉTAPE 2

LES SUJETS DU DÉBAT

ouvrez votre livret puis découvrez les **grands sujets du débat** pour vous forger votre propre point de vue. A chaque étape, vous pourrez découvrir les arguments présentés par les porteurs de projet (le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et Réseau Transport d'Electricité) et ceux entendus au cours du débat.

ÉTAPE 3

VOS RÉPONSES ET CHOIX DE SCÉNARIO

Sur le feuillelet, pour chacune des étapes, dites-nous avec quelle position vous êtes d'accord puis proposez votre scénario pour l'énergie éolienne dans la Manche.



ÉTAPE 4

ENVOYEZ VOTRE ENVELOPPE À LA COMMISSION

Mettez votre feuillelet de réponse dans l'**enveloppe pré affranchie** et envoyez votre contribution à la Commission du débat public.

Merci de votre participation ! Vous pouvez maintenant découvrir les sujets du débat.



1. Faut-il développer, l'éolien en mer ?



Ce que disent les porteurs du projet :

Pour opérer la transition écologique, l'Etat mise sur le développement de différentes énergies renouvelables. La Programmation Pluriannuelle de l'Energie prévoit la diversification du mix électrique accompagnés d'efforts en faveur des économies d'énergie et de l'efficacité énergétique. Les éoliennes en mer représentent une source d'énergie renouvelable particulièrement performante : elles fonctionnent en moyenne deux fois plus de temps que les éoliennes à terre et sont deux à quatre fois plus puissantes. L'espace maritime étant vaste, il permet d'installer des parcs de grande puissance et de produire plus d'électricité.

**Ce que dit
Agathe : "Il ne faut pas développer
l'éolien, ni en mer, ni sur terre"**

Le nucléaire est plus efficace, moins coûteux et bas-carbone ! Le risque sanitaire est faible puisque les centrales nucléaires sont ultra sécurisées. L'éolien en mer ne me paraît pas correspondre aux besoins énergétiques actuels et futurs.



**Ce que dit
Jean : "L'éolien en mer est une
nécessité !"**

Il faut absolument développer l'éolien en mer, c'est une nécessité ! Il faut sortir des énergies fossiles (le charbon) ou fissiles (le nucléaire) qui polluent et comportent des risques sanitaires. Les impacts de l'éolien en mer sont moindres que ceux de ces autres énergies.



**Ce que dit
Esther : "Faisons preuve de
prudence, expérimentons et
évaluons !"**

Parce que la transition écologique est un objectif important, il faut miser sur d'autres énergies et notamment sur l'éolien en mer ! Mais nous manquons encore de recul. Il faut faire preuve de prudence, expérimenter et évaluer les premiers parcs (impacts sur l'environnement, la vie marine, performance par rapport à d'autres sources d'énergie, économies d'énergie...).



**Ce que dit
Bernard : "La priorité n'est pas
l'éolien, il faut préserver les
activités existantes et
l'environnement"**

L'éolien est peut-être une source d'énergie intéressante, mais elle menace les activités existantes et impacte les fonds marins ! Selon moi, la priorité n'est pas l'éolien : il faut préserver les activités actuelles, l'environnement et faire des économies d'énergie dès maintenant.



2. Faut-il développer, l'éolien en mer en Normandie ?

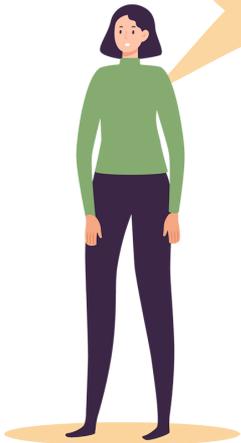
Ce que disent les porteurs du projet :

Avec près de 640 km de côtes parcourus de vents forts et réguliers, la Normandie dispose d'atouts naturels exceptionnels et d'un savoir-faire industriel rare, qui en font un pôle idéal de développement des énergies renouvelables en mer. Une "macro-zone" dans la Manche a été identifiée comme particulièrement favorable à l'implantation de nouveaux parcs éoliens en mer au regard de critères techniques : la vitesse du vent, la profondeur et le relief sous-marin, la houle, etc. De plus, le réseau électrique à très haute tension est robuste et bien maillé et permettra d'insérer un parc de 1 GW facilement.



**Ce que dit
Jeanne : "L'éolien en mer est une
opportunité économique"**

Pour moi, ce projet est porteur d'espoirs pour le territoire. Il y a des emplois et de nouvelles formations à la clé dans une région qui connaît des difficultés économiques (chômage, fermeture d'usines, etc.) mais qui présente de forts atouts pour contribuer à la transition écologique de la France (des ports performants, le savoir-faire des entreprises locales, les établissements de formation, etc.).



**Ce que dit
Jacques : "Rajouter un parc
d'éoliennes, c'est mettre la pêche
professionnelle en difficulté"**

Je suis pêcheur et pour moi, le fait d'implanter un quatrième parc d'éoliennes, c'est prendre encore du terrain à des zones de pêche, alors qu'il s'agit d'une ressource alimentaire d'aujourd'hui et du futur. Les métiers de la pêche sont déjà impactés par des changements actuels comme le Brexit, rajouter un parc d'éoliennes, c'est nous mettre encore un peu plus en difficulté !



**Ce que dit
Claire : "Préservons nos côtes ! Et
confions à d'autres régions
d'accueillir de tels projets"**

La Normandie va connaître l'installation de 3 parcs dans les prochaines années (Courseulles-sur-Mer, Dieppe-Le-Tréport, Fécamp) et elle a déjà sur son sol 3 centrales nucléaires ! Sa contribution à la production d'électricité est suffisamment importante, pour qu'elle puisse se consacrer aujourd'hui à la préservation de ses paysages et son patrimoine. Au tour d'autres régions maritimes d'accueillir les nouveaux projets.



3. Faut-il investir, dans l'éolien en mer ?

Ce que disent les porteurs du projet :

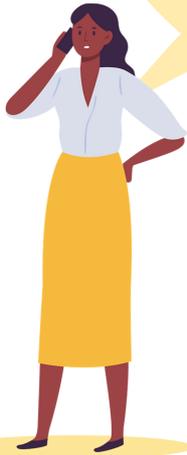
Le coût d'un projet éolien comprend les dépenses d'investissement, les dépenses de fonctionnement et enfin les dépenses de démantèlement. Il varie selon le choix d'emplacement du parc (force du vent, distance par rapport à la côte, profondeur des fonds marins, etc.), ainsi que des choix technologiques. Il est estimé entre 1,5 et 3 milliards d'euros pour un parc de 1 GW dans la Manche. Bien qu'ils aient fortement diminué ces dernières années, les coûts de l'éolien en mer sont encore trop importants pour que les industriels décident d'investir seuls dans ces installations. Pour contribuer à la transition énergétique, l'État a fait le choix d'en soutenir financièrement le développement, comme pour les autres énergies renouvelables.

Pour le projet de parc soumis au débat, le soutien pourrait atteindre 80 millions d'euros par an, soit 1,6 milliards sur 20 ans.



**Ce que dit
Florence : "L'éolien en mer est trop
coûteux pour le contribuable"**

Aussi bas que devienne le coût de l'éolien, il entraînera l'augmentation du coût de production de notre électricité dans les années à venir. L'argent qui est dépensé dans l'investissement pour cette énergie devrait plutôt être utilisé pour réduire les émissions de CO2 dans le transport et l'habitat.



**Ce que dit
Quentin : "L'éolien en mer est un
investissement d'avenir"**

Il paraît logique de donner un coup de pouce aux installations d'énergies renouvelables, d'autant que les progrès technologiques en font un secteur en évolution rapide. L'éolien en mer est nécessaire pour éviter les crises qui pourraient être liées au nucléaire et au changement climatique. C'est un investissement d'avenir.



**Ce que dit
Karim : "Choisir des zones d'implantation les
plus efficaces et rentables possibles"**

Certes il faut diversifier le mix énergétique, mais le coût de l'éolien paraît très important et la note peut rapidement gonfler selon les choix qui seront faits (localisation, caractéristiques techniques, etc.). Si le projet doit se faire, alors il faut choisir en priorité des zones particulièrement ventées, faciles à raccorder, pas trop éloignées des côtes, afin que les éoliennes soient les plus efficaces et rentables possibles.



4. Peut-on faire, cohabiter l'éolien avec les autres usages de la mer ?



Ce que disent les porteurs du projet :

Transport de marchandises, défense nationale, pêche professionnelle, plaisance... les usages de la façade maritime « Manche Est – Mer du Nord » sont nombreux.

Interface commerciale entre l'Europe et le reste du monde, elle accueille le quart du commerce mondial. De nombreuses routes convergent, ce qui nécessite d'organiser le trafic dans des couloirs précis, définis et gérés par l'Etat. L'installation d'un parc éolien en mer n'est pas envisageable ni compatible à l'intérieur des routes maritimes.

En dehors de ces zones, l'installation d'un parc doit être étudiée afin de respecter :

- Les zones d'exclusion liées à la défense nationale
- Les zones d'extraction de granulats
- La navigation de plaisance
- Les activités de pêche et touristiques
- Le respect des écosystèmes



**Ce que dit
Patrick : "La présence d'un parc éolien
serait incompatible avec les autres
usages de la mer "**

Je pense que l'implantation d'un 4eme parc reviendra à prendre de l'espace au trafic transManche (dont les couloirs sont déjà étroits), à la pêche, et/ou au trafic de plaisance. Affecter une ou plusieurs de ces activités, c'est mettre à mal tout un secteur économique : les ports, les pêcheurs, les acteurs du tourisme, etc.



**Ce que dit
Leïla : "Modifions la réglementation
et les usages existants"**

Pour faciliter l'installation de parcs éoliens, certaines zones, comme celles réservées à l'exploitation de granulats, à la Défense nationale ou à l'accès des ports pourraient être modifiées pour libérer des emplacements propices à l'installation d'éoliennes en mer.



**Ce que dit
Thomas : "La transition
énergétique doit primer"**

La mer est un espace libre, les éoliennes en mer doivent y avoir une place..



**Ce que dit
Mathilde : "Le maintien des activités
existantes est une priorité"**

C'est au parc de s'adapter aux activités déjà présentes dans la zone concernée. Si l'Etat décide d'installer un 4eme parc, il doit le faire là où le trafic transManche, la pêche professionnelle, la Défense Nationale et les autres activités seront le moins affectées. Il faut protéger les usages de la Manche, quitte à diminuer la puissance prévue pour le parc, ou à disperser les éoliennes voire à ne pas mettre de parc du tout si aucune zone n'est satisfaisante.



5. Que faut-il faire, au vu de l'impact que pourrait avoir un parc sur les activités de pêche ?



Ce que disent les porteurs du projet :

La pêche professionnelle fait face à de nombreuses contraintes : quotas de pêche, cohabitation avec d'autres activités en mer (défense, protection naturelle, granulats marins...).

La zone en débat comporte une des plus fortes concentrations de navires de pêche français et européens. Le choix de l'implantation d'un parc éolien devra donc se faire en préservant les zones les plus fréquentées par les navires et les zones très riches en poissons ou encore en coquilles.

**Ce que dit
Aurore : "Tous les usages de la mer
doivent cohabiter "**

Le parc est nécessaire pour aller dans le sens de la transition énergétique, mais son implantation et les choix qui l'accompagnent doivent être tels que les pêcheurs puissent continuer leur activité au sein des parcs éoliens. C'est une condition sine qua non pour que le parc soit acceptable.



**Ce que dit
Thierry : "Pêcheur, je suis opposé à
un nouveau parc éolien en mer"**

Aujourd'hui, en Normandie, la pêche se porte bien et nous souhaitons que cela reste le cas. Nous, les pêcheurs, nous ne voulons pas de ce 4ème parc. Cela reviendrait mettre à mal un secteur économique, des métiers, une filière et des familles. 3 parcs sont déjà prévus dans les eaux territoriales. Avec le Brexit, notre terrain de pêche se réduit. Sans compter l'extraction de granulats...



**Ce que dit
Roxanne : "Les parcs éoliens doivent être
interdits à la pêche pour protéger la
faune marine"**

L'effet du parc sur la pêche dépendra surtout des choix opérés. Selon moi, il faut que ces parcs éoliens soient interdits à la pêche pour protéger la faune marine. L'effet "réserve" ainsi recherché permettrait peut-être de renouveler une biodiversité aujourd'hui menacée par la pêche intensive.



6. Comment prendre en compte, l'impact sur l'environnement et la biodiversité ?

Ce que disent les porteurs du projet :

L'impact des éoliennes sur la biodiversité fait encore l'objet de recherches scientifiques.

Des retours d'expériences (de Belgique, et du Danemark par exemple) donnent à voir des effets divers et parfois encore incertains sur l'environnement et la biodiversité. Certains effets semblent neutres voire positifs : effets récifs, stratégies d'évitement des oiseaux et d'autres au contraire négatifs : sensibilité des mammifères marins au bruit, risques de collision et de perte d'habitat.

Lors de la construction du projet, des études seront réalisées pour évaluer plus précisément ces risques et des mesures seront mises en œuvre à chaque étape pour éviter ou réduire les effets du parc éolien et de son raccordement sur les écosystèmes marins et littoraux. Et quand ce n'est pas possible, ces effets feront l'objet de compensations.



Ce que dit**Alice : "L'éolien peut avoir des effets positifs sur l'environnement "**

Développer l'éolien en mer, c'est protéger l'environnement, puisque c'est aller dans le sens de la transition énergétique, et diminuer notre dépendance aux énergies fossiles et fissiles, menaçant de nombreuses espèces.

D'après plusieurs études, il apparaît que les éoliennes en mer perturbent peu la vie marine. Certaines études tendent même à montrer un effet réserve biologique (d'autant plus si les parcs sont interdits à la pêche) des parcs éoliens en mer. Des études plus approfondies et précises devront être menées pour éviter, réduire, ou a minima compenser les risques pour la faune et la flore de la mer et du littoral.

**Ce que dit****Guillaume : "Il ne faut pas prendre le risque de perturber les écosystèmes"**

Appliquons le principe de précaution, car on ne sait pas précisément quel est l'impact des éoliennes en mer sur la faune et la flore maritimes. Certains retours d'expérience de pêcheurs dans d'autres pays montrent que l'effet n'est pas nul. Il y a des marsouins, des phoques, des oiseaux, des poissons et plein d'autres espèces qui vivent dans la zone concernée. Je ne pense pas que l'éolien justifie de prendre le risque de les perturber.

**Ce que dit****Pauline : "Privilégier des emplacements qui perturbent le moins possible les espèces"**

Le parc éolien en débat ici vient s'ajouter à 3 autres parcs déjà prévus, à moins de 20 km du littoral normand. Pour choisir un emplacement, il faut privilégier les emplacements qui perturbent le moins possible les espèces : oiseaux, mammifères marins, poissons... et prévoir des mesures compensatoires si besoin.



7. Comment traiter, l'enjeu du paysage, la vue depuis la côte ?

Ce que disent les porteurs du projet :

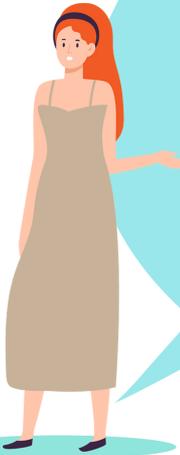
De nombreux sites patrimoniaux remarquables se trouvent proches de la zone concernée par le projet de parc. C'est le cas, par exemple, des villes de Barfleur et du Havre, des plages du débarquement, des falaises de la côte. Pour préserver ces points de vue, la principale mesure réside dans le choix de l'emplacement du parc, plus ou moins près de la côte. Des photomontages permettent de se rendre compte de la plus ou moins faible visibilité des éoliennes depuis la côte, selon leur emplacement.

La distance par rapport à la côte est un paramètre important dans l'élaboration du projet. Elle impacte le raccordement à un poste électrique sur terre : plus le parc est éloigné, plus son raccordement coûte cher.



**Ce que dit
Louise : "Les éoliennes n'impacteront pas les paysages"**

L'installation d'éoliennes en mer permet de miser sur une énergie renouvelable sans polluer les paysages car elles ne seront que peu visibles depuis la côte. Ces dernières années, dans nos campagnes, on a vu l'horizon marqué par ces machines. Les installer au large, loin des côtes, cela permet aux citoyens de ne pas les voir sous leurs fenêtres.



**Ce que dit
Bastien : "Notre lien à la mer va changer"**

Qui va avoir ces éoliennes devant sa fenêtre ? C'est sûr, pas grand-monde. Pour les personnes qui pratiquent la pêche, le surf, la navigation, le char à voile... cela va considérablement changer le lien à la mer !



**Ce que dit
Isabelle : "Les éoliennes ne doivent pas nuire au patrimoine"**

Nos côtes sont précieuses et témoignent de la beauté de la France et la richesse de son patrimoine, comme à Etretat par exemple. Les éoliennes en mer sont gigantesques. Elles risquent d'être régulièrement visibles à l'horizon, même si le parc est à plus de 10 km des côtes. En aucun cas l'installation d'un ou plusieurs parcs ne devrait abîmer le patrimoine visuel qui est un bien commun et source d'attractivité touristique. Il faut donc choisir des zones d'implantation où l'impact visuel est quasi nul, soit très éloignées des côtes.



**Ce que dit
Marcel : "Il faut trouver un compromis pour que l'installation des parcs ne coûte pas trop cher!"**

Installer ces éoliennes loin des côtes pour ne pas les voir du tout, cela implique de tirer plus de kilomètres de câbles pour les raccorder à la terre, ce qui fera grandement augmenter le coût ! Certes, il faut qu'elles ne soient pas trop visibles depuis la côte, mais il faut trouver un compromis pour qu'elles ne soient pas trop coûteuses.



An illustration at the top of the page shows a blue ship on the left and several offshore wind turbine structures on the right, set against a light blue sky with clouds and a sun. The text is overlaid on this scene.

8. L'éolien en mer : Opportunité ou handicap pour l'économie régionale ?

An illustration of a woman with grey hair, wearing a black suit and a blue top, standing on a small blue oval shadow. She is gesturing with her right hand towards the speech bubble.

Ce que disent les porteurs du projet :

En Normandie, de petites et moyennes entreprises locales déjà fortement mobilisées dans les énergies renouvelables bénéficieront des retombées économiques du développement de l'éolien en mer. Par ailleurs, la construction puis l'exploitation des parcs, constitue une opportunité pour développer et moderniser les ports, pour y créer des emplois puisque de nombreux projets d'envergure accompagnent le déploiement de la filière éolien en mer.

Ce que dit**Céline : "L'éolien en mer est une opportunité pour le territoire normand"**

Il s'agit d'un projet qui dynamisera économiquement le territoire, générant des retombées positives pour les Normands. Le projet de 4ème parc éolien en mer confortera et renforcera la filière naissante en faisant vivre des centres de formation et de recherche et de nombreuses entreprises locales. Les chantiers et l'exportation des composants fabriqués en Normandie généreront de l'activité portuaire et donc le maintien d'emplois. De nombreuses possibilités peuvent être explorées comme la création d'un « tourisme industriel », et autoriser la pêche dans les parcs sans restreindre le territoire des pêcheurs...

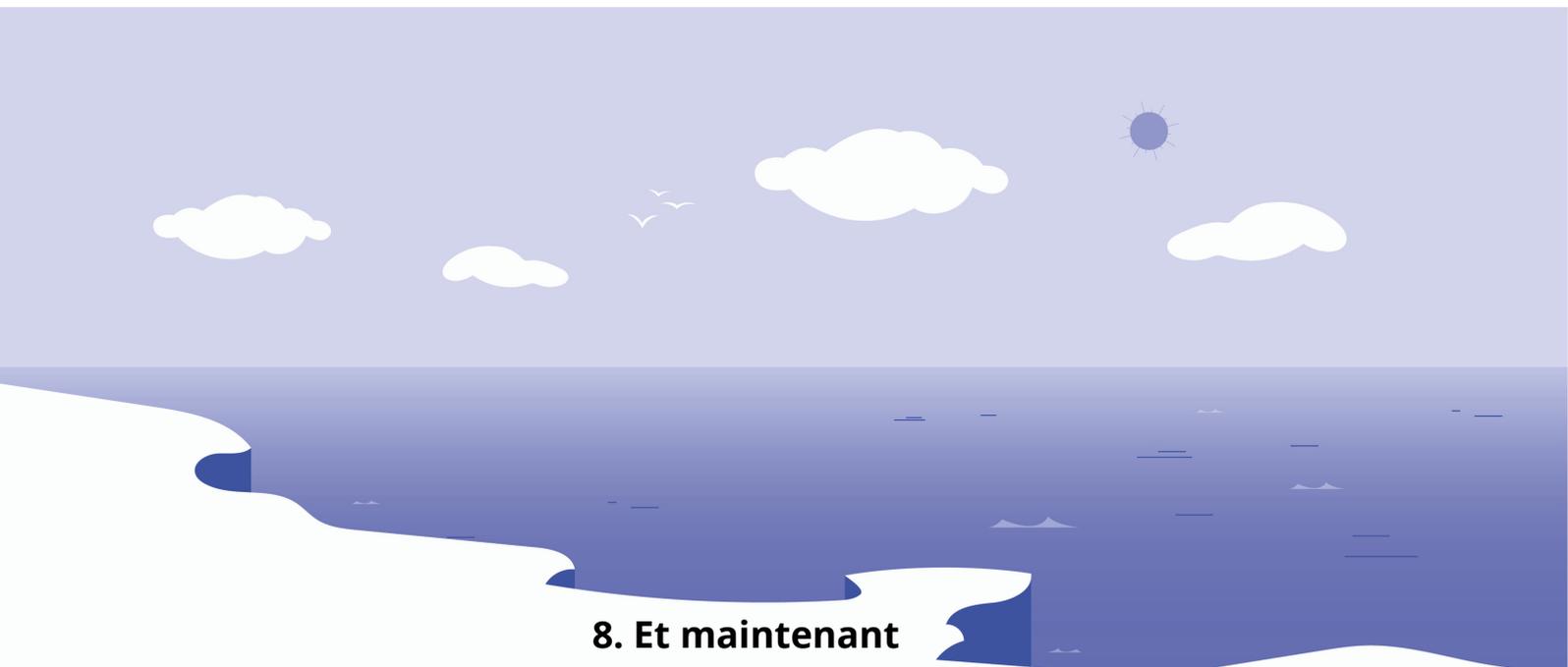
**Ce que dit****Joël : "L'éolien en mer va affecter le tourisme"**

Installer ces éoliennes, c'est peut-être une opportunité pour l'industrie, mais c'est prendre le risque de mettre à mal toute l'économie du tourisme, si importante dans la Région. Nos visiteurs viennent pour la beauté des paysages, et surtout depuis la côte. Si on voit ces éoliennes depuis nos falaises, les gens choisiront d'aller passer leurs vacances ailleurs...

**Ce que dit****Valentin : "Il faut protéger la filière pêche avant tout"**

En Normandie, c'est l'économie de la pêche qui crée beaucoup de valeur ajoutée avec des retombées directement sur le territoire. La richesse produite va au littoral. Je ne suis pas sûr que la richesse produite par de grandes entreprises multinationales, elle, aille au territoire.





**8. Et maintenant
Quel scénario
choisiriez-vous ?**

Scénario A

Pas de parc supplémentaire

Selon vous, aucune éolienne ne devrait être installée en plus des 3 parcs déjà en construction en Normandie.



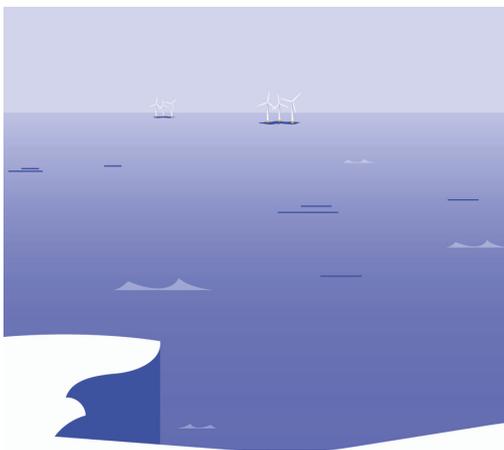
+ Les avantages

Les activités maritimes humaines (pêche, commerce, sécurité, etc.) et les milieux marins sont préservés.

× Les inconvénients

Il faudra trouver d'autres moyens de contribuer à la transition énergétique.

La filière industrielle dédiée à l'éolien en mer se trouve fragilisée.



Scénario B

Un ou plusieurs petits parcs éoliens

Selon vous, il ne faut pas forcément prévoir un seul grand parc produisant 1 GigaWatt mais un ou plusieurs parcs, de taille plus réduite, à des endroits qui minimisent les impacts sur les activités humaines (pêche, commerce, tourisme) et sur la biodiversité.

+ Les avantages

Les impacts sur les activités humaines et sur les milieux sont moindres et/ou très localisés.

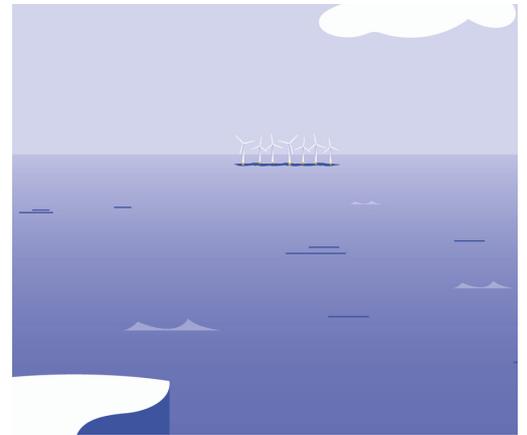
× Les inconvénients

Effet de saupoudrage, avec un impact paysager et sur la sécurité maritime plus diffus. Le coût de construction, de raccordement et de l'électricité produite est plus important.

Scénario C

Installer un dernier parc d'1GW

Selon vous, il faut installer un parc d'1GW à un endroit où les impacts (sur les activités, l'environnement et le paysage) sont les plus limités. La Normandie aura quatre parcs et cela sera suffisant.

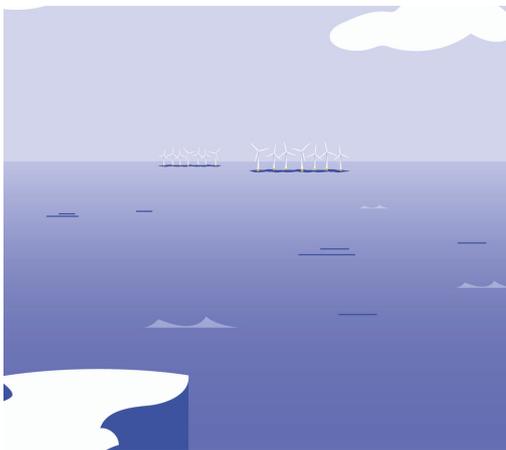


+ Les avantages

Ce parc contribue à atteindre les objectifs que la France s'est fixée en matière d'énergies renouvelables, dans sa Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE).

× Les inconvénients

Des impacts sur les activités humaines, l'environnement et le paysage sont possibles et devront au maximum être évités ou compensés.



Scénario D

Installer un parc d'1GW, puis d'autres

Selon vous, il faut installer un parc d'1GW à un endroit pertinent, et envisager à terme, et planifier dès aujourd'hui, la réalisation d'autres projets éoliens en mer au large de la Normandie.

+ Les avantages

Ce parc et les suivants contribueront très fortement à atteindre les objectifs de la France en énergies renouvelables et à diversifier le mix énergétique français. Création d'une filière économique forte des énergies renouvelables marines en Normandie.

× Les inconvénients

Les impacts sur les activités humaines, la biodiversité et le paysage seront plus forts.

DÉCIDEZ L'AVENIR DE L'ÉOLIEN DANS LA MANCHE

Jusqu'au 19 août 2020 :



- Participez aux **ateliers en ligne** et en **présentiel**
- Retrouvez la **caravane du débat** public sur le littoral normand
- Suivez les **réunions thématiques** (planification de la façade Manche-Est, défis relevés par l'éolien, réunion scientifique...)
- **Posez vos questions** au Ministère de la Transition écologique et solidaire sur la plateforme participative
- Forgez **votre point de vue**, faites **votre carte** de l'éolien et donnez **vos recommandations** à l'Etat grâce aux outils en ligne !

À L'ISSUE DU DÉBAT PUBLIC

Les avis recueillis lors du débat seront synthétisés, publiés et restitués en public. L'Etat disposera ensuite de 3 mois pour publier les suites qu'il entend donner au débat.

Le débat porte sur de nouveaux parcs et non sur les 3 parcs éoliens maritimes déjà en projet en Normandie (Courseulles-sur-mer, Fécamp et Dieppe-le-Tréport).



Commission particulière du débat public sur le projet d'appel d'offres d'éoliennes en mer au large de la Normandie (CPDP EolMerNormandie)

Courriel : eolmernormandie@debat-cndp.fr

Retrouvez-nous sur : normandie.debatpublic.fr

Suivez nous sur **@eolmernormandie**

